

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 53 (1956)
Heft: 3

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Assemblée des délégués

*le samedi 10 mars 1956, à 10 heures précises,
à la salle du Cercle démocratique, Café Vaudois, Lausanne, Place de la Riponne.
Entrée : rue Valentin, 2 (De la gare centrale : autobus Nos 1, 2 et 6)*

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture et contrôle des pouvoirs.
2. Désignation des scrutateurs.
3. Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée.
4. Rapport du vice-président.
5. Finances :
 - a) Rapport de la Société Fiduciaire sur l'exercice 1955,
 - b) Rapport de la Commission de vérification.
 - c) Budget 1956.
 - d) Fixation de la cotisation pour 1957. Le comité propose de la maintenir à fr. 7.— y compris la prime d'assurance.
 - e) Désignation des sections vérificatrices pour les comptes de l'exercice 1956, (Payerne, Pays d'Enhaut, Pied-du-Chasseral, Saint-Maurice, Sierre, Sion.)
6. Adoption des rapports publiés dans le Journal.
7. Nominations statutaires : de trois membres sortants et rééligibles au Comité central : MM. J. Dietrich, A. Gonet, P. Meunier.
8. Tirage au sort de la circonscription concours de ruchers 1956.
9. Modification de l'art. 6 des statuts de la S.A.R.
10. Adoption des nouveaux statuts de la Section « Les Alpes ».
11. Activités 1956.
12. Propositions des sections présentées dans les délais statutaires.

A 13 h., repas au même local (Café Vaudois). Prix fr. 6.50 sans vin. Le service sera payé par la caisse centrale.

MM. les délégués voudront bien remplir le bulletin pour *frais de déplacement* et le remettre à l'entrée de la salle à M. L. Gassmann.

Pour le Comité :

Le secrétaire : Le président par intérim :
P. ZIMMERMANN. L. LOUP.

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Compte de Pertes et Profits pour l'année 1955

<i>Dépenses :</i>	<i>Doit</i>	<i>Avoir</i>
Assemblée des délégués	3 072.10	
Comité	2 942.40	
Gérance et location	1 775.—	
Fournitures de bureau et imprimés . . .	184.45	
Impôts divers	489.95	
Assurance vieillesse	127.05	
Affranchissement et ports divers . . .	115.—	
Téléphone	107.50	
Taxes des chèques postaux	44.70	
Stations observ. et pesées	465.60	
Contrôle du miel	418.20	
Assurance respons. civile	1 739.70	
Concours des ruchers	709.—	
Biblioth. et achats de livres	751.58	
Journal suisse d'apiculture	26 696.70	
Cotisations à charge : U.S.P. 150.—		
F.R.S.A. 1 400.—		
F.S.S.A. 300.—		
Ap.-élev. 25.—	<hr/>	1 875.—
Frais de garde de titres	43.22	
Assemblée de Fribourg	374.25	
Exposition de Lucerne	2 143.—	
Avance pour film	11 342.40	
Dépenses diverses	705.80	
 <i>Recettes :</i>		
Cotisations (7.— moins 0.50 assurance)		
5 653 membres à fr. 6.50	36 744.50	
Annonces du Journal	7 131.45	
Abonnements et divers	1 198.25	
Intérêts des Fonds propres	998.41	
Subside de F.R.S.A.	931.50	
Versement Assurance « Vol »	1 658.05	
Ventes diverses	134.95	
Recettes diverses	9.20	
Versements des sections pour film . . .	3 589.—	
<i>Déficit d'exploitation</i>	<hr/>	3 727.29
 Sommes égales	56 122.60	<hr/> 56 122.60

Comptes de l'exercice 1955 - Bilan au 31 décembre 1955

		Actif	Passif
<i>Disponible :</i>			
Caisse		244.24	
Comptes de chèques postaux II-1480 . .		9 368.53	
Compte Banque Cantonale Vaudoise . .		298.—	
Compte Crédit Foncier Vaudois		435.82	
<i>Réalisable : Titres</i>			
Obl. 3 1/4 % Conf. avril 46	10 000.—		
Obl. 3 1/2 % Ville Lausanne 49	10 000.—		
Obl. 3 1/4 % CFV Série 9	8 500.—		
Cert. dépôt BCV 3 1/4 % 57	10 000.—		
» BCV 2 3/4 % 62	25 000.—		
Part Union suisse des Paysans	300.—		
100 parts Coop. des Miels	<u>5 000.—</u>	68 800.—	
Bibliothèque C.C.P. IIa-1198		282.39	
Annonces C.C.P. IV-1370	781.79		
Annonces à encaisser	<u>822.50</u>	1 604.29	
<i>Immobilisé :</i>			
Bibliothèque		1.—	
Matériel		1.—	
Etiquettes et panonceaux		7 048.95	
<i>Fonds assurance</i>			35 000.—
<i>Transitoires passifs</i>			
Cotisations 1956 encaissées	15 092.—		
Abonnements 1956 encaissés	<u>141.80</u>		15 233.80
<i>Fonds divers :</i>			
Soldes au 31.12.55			
Bertrand (2658.— + 73.10) =	2 731.10		
Entraide (2335.85 + 64.25) =	2 400.10		
Dommages (9746.80 + 268.—) =	<u>10 014.80</u>		15 146.—
<i>Fonds propres :</i>			
Solde au 31.12.54	26 431.71		
Déficit d'exploitation	<u>3 727.29</u>		22 704.42
Sommes égales		88 084.22	88 084.22

Comptes de l'exercice 1955

Etat des fonds

Bertrand

Solde au 31.12.54	2 658.—
Intérêts 1955	73.10
Solde au 31.12.55	2 731.10
	2 731.10
	2 731.10

Entraide

Solde au 31.12.54	2 335.85
Intérêts 1955	64.25
Solde au 31.12.55	2 400.10
	2 400.10
	2 400.10

Dommages

Solde au 31.12.54	9 746.80
Intérêts 1955	268.—
Solde au 31.12.55	10 014.80
	10 014.80
	10 014.80

Fonds assurance vol et déprédatations 1955

Montant du Fonds au 31.12.54	35 000.—
Primes : 5653 membres à fr. 0.50	2 826.50
Surprimes	234.10
Intérêts 2 3/4 % de fr. 35 000.—	962.50
Indemnités versées	311.—
Timbre fédéral	165.70
Au préposé : Honoraires et débours	388.35
Part administration	1 400.—
Part Mandataria	100.—
Virement dépassement fr. 35 000.—	1 658.05
Montant du Fonds au 31.12.55	35 000.—
	39 023.10
	39 023.10

Gingins et Fleurier, 20 janvier 1956.

Le caissier : Marcel SOAVI. *Le président ad inter.* : Louis LOUP.

Budget de l'exercice 1956

<i>Dépenses :</i>	Comptes 1955	Budget 1956
Assemblée des délégués	3 072.10	3 250.—
Comité	2 942.40	3 000.—
Gérance et location	1 775.—	1 775.—
Fournitures de bureau et imprimés . . .	184.45	500.—
Impôts divers	489.95	500.—
Assurance vieillesse	127.05	150.—
Affranchis. et ports divers		
Téléphone	267.20	350.—
Taxes C.C.P.		
Stations observ. et pesées	465.60	600.—
Contrôle du miel	418.20	500.—
Assurance responsabilité civile	1 739.70	1 750.—
Concours des ruchers	709.—	1 000.—
Bibliothèque et achat de livres	751.58	1 700.—
Journal suisse d'apiculture	26 696.70	28 000.—
Cotisations à charge	1 875.—	2 000.—
Frais de garde de titres	43.22	50.—
Assemblée générale	374.25	800.—
Exposition nationale Lucerne	2 143.—	—.—
Avance pour film	11 342.40	—.—
A Fonds de réserve	—.—	2 000.—
Dépenses diverses	705.80	1 000.—
	<hr/> 56 122.60	<hr/> 48 925.—

Recettes :

Cotisations (fr. 7.— moins 0.50 assurance)		
5 653 membres à fr. 6.50	36 744.50	
5 550 membres à fr. 6.50		36 075.—
Announces du Journal	7 131.45	6 600.—
Abonnements et divers	1 198.25	1 100.—
Intérêts des Fonds propres	998.41	800.—
Subside F.R.S.A.	931.50	400.—
Versement assurance Vol	1 658.05	1 400.—
Ventes diverses	134.95	150.—
Recettes diverses	9.20	100.—
Versement des sections pour film	3 589.—	2 000.—
Déficit présumé	3 727.29	300.—
	<hr/> 56 122.60	<hr/> 48 925.—

Gingins et Fleurier, 20 janvier 1956.

Le caissier : Marcel SOAVI Le président ad inter. : Louis LOUP.

Rapport de la Commission de vérification des comptes

La Commission de vérification des comptes s'est réunie à Lausanne le 4 février 1956.

M. Loup, président ad intérim, ouvre la séance à 10 h. 15 et donne lecture du rapport de la fiduciaire qui a vérifié les comptes 1955 de notre groupement.

La Commission se sépare en deux groupes pour examiner :

1. Les comptes généraux ;
2. Les comptes spéciaux (abonnements, assurances, bibliothèque, etc.).

La confrontation des pièces justificatives et des écritures passées dans les différents livres nous confirme l'exactitude des nombres inscrits et des écritures passées dans les divers chapitres.

En conséquence, nous vous proposons, Messieurs, d'accepter la déclaration de votre commission de vérification de :

1. donner décharge aux caissiers et spécialement au caissier principal, M. Soavi, de leur mandat pour 1955, en les remerciant pour le travail consciencieux qu'ils ont exécuté, la clarté des écritures passées, et leur amabilité envers la commission pour leurs explications,
2. de remercier le Comité romand pour tout le travail accompli en faveur de notre groupement et l'excellente gestion de nos fonds.

La commission, après étude, vous propose de régulariser le traitement du bulletinier, et de lui allouer la même somme que celle touchée par le caissier. Le travail du bulletinier est très absorbant et important et nous estimons équitable et justifié l'augmentation proposée.

Lausanne, le 4 février 1956.

Section de	Signé :
Moudon :	Marcel Charpiloz.
Orbe :	Eugène Lambery, rapporteur.
Nyon :	René Corbaz.
Payerne :	Charles Estermann.
Pays d'Enhaut :	Emile Turrian-Lenoir.
Pied du Chasseral :	Armand Aufranc.

Avis officiel

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos membres que M. Paul Meunier a repris ses fonctions de président de la S.A.R.

M. Louis Loup chargé de présider par intérim a déposé ses fonctions dans la séance du comité du 16 février dernier.

Réd.

Rapport du rédacteur: année 1955

En apiculture, comme en toute autre science de la nature, il importe de travailler intelligemment, d'être familiarisé avec les principes, de savoir les modifier, de les adapter aux diverses circonstances de régions, de saisons, de conditions atmosphériques qui se présentent. On sait que les abeilles ne font rien d'une façon invariable et qu'elles obéissent à certaines règles de vie auxquelles nous devons nous conformer pour les cultiver ou les élever avec succès.

En face des questions les plus inopinées, les plus diverses que l'apiculteur est appelé à résoudre, il doit être instruit d'abord, puis animé d'un esprit d'observation, il doit être patient, calme, persévérand.

Aussi, n'est-ce pas dans le seul but de lui être utile que Bertrand créa le Bulletin d'apiculture pour la Suisse romande. Il désirait aider à la vulgarisation, dans notre pays, des méthodes modernes, chercher à établir des rapports fréquents entre les apiculteurs, faire connaître les progrès réalisés à l'étranger, rendre l'apiculture plus rémunératrice quoiqu'il soupçonnait bien que, chez nous, cette branche de notre économie nationale serait accessoire mais éminemment utile à une agriculture prospère. L'apiculture devait, selon lui, être présente dans toute exploitation agricole.

L'intellectuel, le pasteur, le curé, l'instituteur, le fonctionnaire devaient trouver dans l'élevage des abeilles une occupation agréable, un violon d'Ingres passionnant, faisant diversion avec les préoccupations principales de la vie.

Bertrand ne s'est point trompé, bien au contraire, car l'apiculture n'a cessé, au cours des ans, de prospérer, de faire de nouveaux adeptes. Le journal qu'il créa et léguà à la Société romande n'a pas peu contribué au développement de l'apiculture et aujourd'hui, celui qui porte le nom de « Journal suisse d'apiculture », joue-t-il toujours son rôle ? Répond-il aux besoins actuels des apiculteurs romands ? C'est la question que nous nous posons et que nous posons à nos lecteurs.

Nous ne ferons pas la critique des 12 numéros de l'année écoulée, nous nous contenterons de dire le plaisir que nous avons à les préparer mois après mois. Nous avons heureusement des collaborateurs réguliers dont Bertrand pourrait être fier. Vous les connaissez assez. L'un et l'autre préparent et présentent régulièrement la matière qui en constitue la base solide, renseignements pratiques et scientifiques. Nous ne sousestimons pas moins les autres collaborateurs qui par leurs apports contribuent à alimenter notre journal, complément nécessaire et heureux, apprécié. Nous pensons au Jardin de l'abeille, à la Technique apicole, à la Page de la femme, à la Tribune libre, à Questions et réponses. Cette dernière rubrique devrait être plus riche. Questionnez, on vous répondra, toujours avec plaisir.

Les nouvelles des sections : rapports, conférences, congrès, comptes rendus, nouvelles des ruchers, concours, etc., constituent une rubrique intéressante qui témoigne de l'activité, de la vitalité de nos sociétés. Les illustrations que nous voudrions plus abondantes en sont un complément vivant.

Cette année, la liste est longue des apiculteurs qui nous ont quittés et dans laquelle nous trouvons les noms de collaborateurs aimés, appréciés.

Comme l'ont fait nos prédécesseurs chargés de la rédaction du Journal, nous renouvelons l'appel aux bonnes volontés, aux apiculteurs capables de tenir une plume, aux intellectuels, curés, pasteurs, instituteurs, professeurs, fonctionnaires, etc. Notre désir est de rendre notre organe corporatif aussi intéressant que possible. Nous vous apportons de l'étranger tout ce qui peut instruire nos lecteurs. Il est bon de se rendre compte de ce qui se fait ailleurs que chez nous dans le domaine apicole. Nous savons gré aux apiculteurs étrangers qui font entendre leur voix dans notre Journal et nous leur disons notre reconnaissance.

Chers lecteurs, contribuez à répandre notre Journal autour de vous, faites-le connaître à vos amis, aux apiculteurs trop nombreux qui jusqu'à présent sont restés à l'écart de notre société. Montrez-leur le profit qu'ils pourraient tirer d'être membre de la Romande et du plaisir qu'ils auraient à lire notre organe corporatif.

En résumé, que désire notre Journal, sinon mériter la confiance de ses lecteurs et gagner leur estime. La tâche du rédacteur n'est pas toujours facile. Il doit chercher, lire, se renseigner, s'entretenir avec ses collaborateurs, provoquer, donner l'élan, répondre aux questions. Il faut choisir, corriger, modifier, éliminer aussi, quitte à faire des mécontents ; il fait parfois attendre. Chaque numéro doit constituer un ensemble harmonieux, aussi s'efforce-t-il de mettre en valeur les textes importants, de prendre l'essentiel, ce qui ne permet pas un renvoi, et fait en sorte, bien entendu, de ne rien oublier.

Pour conclure, nous citons cette parole d'un sage :

« Suis toujours le plus court chemin, c'est celui de la nature. Tu le suivras, si toutes tes paroles, toutes tes actions ne sont inspirées que par la droite raison. Cette ligne de conduite t'épargnera bien des peines, bien des conflits et te dispensera d'user d'adresse et d'artifice. »

Le 1er février 1956.

A. VALET, réd.

Rapport du service des annonces 1955

Le service a fonctionné selon nos prévisions durant l'année écoulée, malgré le rendement général très faible des ruchers. Quelques établissements et maisons suisses spécialisées dans les articles apicoles ont fait paraître régulièrement de la publicité dans notre journal.

L'acquisition de nouvelles annonces intéressantes, en dehors des petites offres et demandes saisonnières, est un problème difficile et limité.

Revenu brut des annonces en 1955	Fr. 8513.—
Dépenses	Fr. 1381.55
Revenu net	Fr. <u>7131.45</u>

Les clients payent ponctuellement, à l'exception de quelques retardataires que nous éliminons quand cela paraît indiqué.

Il s'avère nécessaire de consentir, dès l'année 1956, un rabais raisonnable aux maisons qui commandent une série d'annonces, comme le font les autres périodiques suisses et cela dans le but de nous assurer leur fidélité.

Rabais sur les annonces 1956

3 à 5 annonces	5 %
6 à 8	7 1/2 %
9 à 11	10 %
pour 12 annonces et plus	15 %

Le préposé : L. G.

Rapport du service de la Bibliothèque pour 1955

Le prêt des livres :

162 demandes de livres ont été faites en 1955. Il a été prêté :	
à 24 lecteurs vaudois	139 volumes ou brochures
à 7 lecteurs neuchâtelois	33 » »
à 6 lecteurs genevois	46 » »
à 15 lecteurs valaisans	116 » »
à 25 lecteurs fribourgeois	140 » »
à 13 lecteurs jurassiens	62 » »
à 1 lecteur membre habitant Olten	5 » »
<u>91</u> lecteurs au total	<u>541</u> volumes ou brochures

Le 31 décembre 1955, 132 volumes et brochures étaient en circulation.

Achats

1021. Karl von Frisch. — Vie et mœurs des abeilles. — Paris 1955.
1022. C. Paradeau. — Sélection et élevage de reines. — Paris 1955.

Don

1021. R. Fayolle. — Comment... produire — récolter — conserver et vendre votre gelée royale. — Paris 1955. — Don de M. L. Gassmann.

Echanges

Nous avons reçu en échange de notre « Journal » les périodiques suivants :

- Schweizerische Bienenzeitung (Die Blaue)
L'Ape. Organo della Società Ticinese di apicoltura
L'Abeille de France
La Gazette apicole
La Revue française d'apiculture
Le Monde apicole. Bulletin du syndicat apicole d'Artois.
La Belgique apicole
Le rucher Wallon
L'apicoltura d'Italia
L'apicoltore moderno
The Bee World

Le catalogue

Le catalogue de notre bibliothèque de 1949 étant épuisé une nouvelle édition, mise à jour, vient de sortir de presse. Comme dans le précédent, les livres de notre bibliothèque sont classés par ordre de matières. Il compte 48 pages, texte serré, avec une table alphabétique des noms d'auteurs. Le format est de 15 × 21 cm. Le prix de vente a été fixé à Fr. 3.— l'exemplaire. Jos. DIETRICH, biblioth.

Contrôle du miel en 1955

I. VAUD

	Contrôles	Kg.	Ruches
Basse-Broye	1	420	70
Bière	3	375	116
Cossonay	7	1130	149
Grandson - Pied du Jura	2	140	24
Gros de Vaud	5	802	106
Haute-Broye	1	120	24
Lausanne	4	770	223
Lucens	6	371	87
Morges	5	850	113
Nyon	6	2380	618
Orbe	6	900	163
Payerne	2	186	43
	48	8444	1746

II. NEUCHATEL

Côte Neuchâteloise	2	400	66
Montagnes Neuchâteloises	1	50	11
Val de Travers	1	150	15
	4	600	92

		Contrôles	Kg.	Ruches
III.	GENEVE			
	La Genevoise	5	340	56
IV.	VALAIS			
	Sierre	5	665	67
	Sion	7	2440	256
	Conthey	6	355	82
	Martigny	18	2970	334
	Entremont	16	1325	319
	St. Maurice	12	1430	137
		64	9185	1215
V.	FRIBOURG			
	Abeille frib. (Sarine)	3	370	65
	La Broyarde	24	2065	371
	La Glâne	7	560	107
	La Gruyère	8	520	173
	La Veveyse	1	100	35
		43	3615	751
VI.	JURA BERNOIS			
	Ajoie-Clos-du-Doubs	2	250	79
RECAPITULATION				
	Vaud	48	8444	1746
	Neuchâtel	4	600	92
	Genève	5	340	56
	Valais	64	9185	1195
	Fribourg	43	3615	751
	Jura bernois	2	250	79
	Total	166	22434	3919

Le chef du contrôle : Jos. DIETRICH.



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour mars 1956

Eh bien ! cette fois, nous y sommes. Messire Hiver, que certains croyaient mort, nous montre ces jours qu'il est plus frais, plus piquant que jamais. Si dans nos régions, la neige est plutôt rare, même en montagne, par contre dans le Midi, de véritables tempêtes ont recouvert le sol, anéantissant les cultures et perturbant la circulation. Le froid a semé mort, désolation et souffrance chez ces populations qui ne sont pas habituées ni surtout équipées pour des températures aussi basses. Les journaux ne nous ont-ils pas annoncé -12° à Marseille, -8° en certains endroits de la Riviera méditerranéenne.